

SAINT-CYR-L'ÉCOLE⁷
(YVELINES)

Liste des délibérations examinées au conseil municipal du 24 septembre 2025

(article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Sonia BRAU, Maire, en séance publique, filmée et diffusée au format numérique par le biais des canaux de communication en ligne de la ville, en direct, son visionnage restant possible après coup.

Présents : Mme Sonia BRAU, M. Yves JOURDAN, Mme Lydie DUCHON, M. Henri LANCELIN, Mme Marie-Laure CAILLON, M. Frédéric BUONO-BLONDEL, Mme Sophie MARVIN, M. Isidro DANTAS, Mme Isabelle GENEVELLE, M. Jérôme de NAZELLE, M. Claude COUTON, M. Joseph SAMAMA, Mme Brigitte AUBONNET, M. Ahmed BELKACEM, Mme Olga KHALDI, M. Kamel HAMZA, Mme Anne BARRÉ, M. Freddy CLAIREMBAULT, Mme Graziella LACROIX, Mme Fanny ACHART VICTOR, M. Vladimir BOIRE, M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Marie LITWINOWICZ, M. Nicolas FARRÉ, M. Georges DEGROOTE, M. Maurice IMBARD.

Absents excusés : Mme Christine GOSSELIN pouvoir à Mme Olga KHALDI, Mme Jessica BULLIER pouvoir à Mme Isabelle GENEVELLE, Mme Armelle AGNERAY pouvoir à Mehdi BELKACEM, M. Christophe CAPRONI pouvoir à M. Maurice IMBARD, M. Olivier GALLANT pouvoir à M. Jérôme de NAZELLE, M. Stéphane PERUCH pouvoir à Mme Lydie DUCHON.

Secrétaire : M. Vladimir BOIRE

DELIBERATIONS

- **Réf 2025/09/1 Admission en non-valeur et créances éteintes**

Adoptée à l'unanimité

- **Réf 2025/09/2 Avenant n°5 au traité de concession d'aménagement avec GPA (prolongation)**

Adoptée d'approuver avec 26 voix pour et 7 abstentions (M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Marie LITWINOWICZ, Mme Armelle AGNERAY, M. Christophe CAPRONI, M. Nicolas FARRÉ, M. Maurice IMBARD)

- **Réf 2025/09/3 Autorisation donnée au Maire quant à la signature d'une convention d'occupation du domaine public en vue de l'installation, de la gestion, et de l'exploitation de bornes de recharges pour véhicules électriques sur le territoire de la Ville de Saint-Cyr-L'Ecole.**

Adoptée à l'unanimité

- **Réf 2025/09/4 Avenant n°2 à la convention tripartite de mise à disposition d'équipements sportifs communaux au profit du lycée Jules Hardouin Mansart**

Adoptée avec 32 voix pour (M. Frédéric BUONO ayant quitté la salle au moment du vote)

- **Réf 2025/09/5 Renouvellement convention de mise à disposition du Département pour le LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents)**

Adoptée à l'unanimité

- **Réf 2025/09/6 Règlement de fonctionnement des EAJE (Etablissements d'Accueil du Jeune Enfants)**

Adoptée à l'unanimité

- **Réf 2025/09/7 Reprise d'une partie de l'excédent d'investissement**

Adoptée avec 26 voix pour et 7 abstentions (M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Marie LITWINOWICZ, Mme Armelle AGNERAY, M. Christophe CAPRONI, M. Nicolas FARRÉ, M. Maurice IMBARD)

- **Réf 2025/09/8 DM n°2**

Adoptée avec 26 voix pour et 7 abstentions (M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Marie LITWINOWICZ, Mme Armelle AGNERAY, M. Christophe CAPRONI, M. Nicolas FARRÉ, M. Maurice IMBARD)

- **Réf 2025/09/9 Modification de la délibération n°2025/07/7 – conditions du prêt de la salle des fêtes**

Adoptée avec 26 voix pour et 7 voix contre (M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Marie LITWINOWICZ, Mme Armelle AGNERAY, M. Christophe CAPRONI, M. Nicolas FARRÉ, M. Maurice IMBARD)

- **Réf 2025/09/10 Vente de la parcelle cadastrée section AD n° 31 sise avenue du Colonel Fabien**

Adoptée avec 26 voix pour et 7 voix contre (M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Marie LITWINOWICZ, Mme Armelle AGNERAY, M. Christophe CAPRONI, M. Nicolas FARRÉ, M. Maurice IMBARD)

- **Réf 2025/09/11 Responsabilité Élargie des Producteurs, contrat avec l'éco-organisme ALCOME pour la réduction des déchets des produits du tabac dans l'espace public**

Adoptée à l'unanimité

- **Réf 2025/09/12 Modalités de la mise à disposition du dossier de modification simplifiée du P.L.U. au public**

Adoptée à l'unanimité

• **Réf 2025/09/13 Autorisation donnée à Madame Le Maire quant à la signature du marché public relatif à la réalisation de travaux de réaménagement de la rue de l'aérostation maritime**

Adoptée avec 26 voix pour et 7 abstentions (M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Marie LITWINOWICZ, Mme Armelle AGNERAY, M. Christophe CAPRONI, M. Nicolas FARRÉ, M. Maurice IMBARD)

Fait à Saint-Cyr-l'École, affiché et publié en ligne, le 30 SEP. 2025

Sonia BRAU
Maire
Conseiller départemental
Vice-Président de Versailles Grand Parc

Signé électroniquement par :
Sonia BRAU



Le 30 septembre 2025

Les délibérations adoptées mentionnées sur cette liste peuvent faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Maire de la commune de Saint-Cyr-l'École et/ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles sis 56, avenue de Saint-Cloud à Versailles (78011), notamment par le biais du portail « Télérécours citoyens », accessible à l'adresse suivante : www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de la formalité la plus tardive, soit la date de la publication en ligne sur le site internet de la commune indiquée ci-dessus, soit la date de leur réception en Préfecture.